FONDATION MASSÉ-TRÉVIDY

ANNEXE N°1

PRAT MARIA
5 allée Sarah Bernhardt
29000 QUIMPER

TARIFS HEBERGEMENT PERMANENT

A compter du 1er janvier 2025

Le prix de journée est composé du tarif **hébergement** et du tarif **dépendance**.

RESIDENT FINISTERE

Gir	Hébergement	Dépendance			Tarif facturé par jour	A la charge du résident par mois de 30 jours
		Tarif journalier	Participation** du Conseil Départemental	A la charge du résident		
1-2	**67,43 €** *74.17 € **	21,73 €	15,88 €	**5,85 €**	**73,28 €** *80.02 €**	**2 198,40 €** *2 400.60 €**
3-4		13,79 €	7,94 €			
5-6		5,85 €	0,00 €			

**Si revenus annuels (revenu brut global) > 21 000 € : majoration du tarif hébergement 10 %*

***Si ressources mensuelles < 2 799.19 €*

RESIDENT HORS DEPARTEMENT

Gir	Hébergement	Dépendance	Tarif facturé par jour	A la charge du résident par mois de 30 jours
1-2	**67,43 €** *74.17 € **	21,73 €	**89,16 €** *95.90 € **	**2 674,80 €** *2 877.00 € **
3-4		13,79 €	**81,22 €** *87.96 € **	**2 436,60 €** *2 638.80 € **
5-6		5,85 €	**73,28 €** *80.02 € **	**2 198,40 €** *2 400.60 € **

**Si revenus annuels (revenu brut global) > 21 000 € : majoration du tarif hébergement 10 %*

Les personnes qui n'ont pas leur domicile d'origine dans le Finistère perçoivent l'APA du Conseil Départemental de leur domicile. La **totalité du tarif dépendance** leur est facturée ainsi que la **totalité du tarif hébergement**.

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.

FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

PRAT MARIA
5 allée Sarah Bernhardt
29000 QUIMPER

PARTICULARITES TARIFAIRES

Dépôt de garantie : 2 022.90 € sauf si bénéficiaire ASH (encaissé à l'admission).

La réservation et la libération de chambre sont facturés au tarif hébergement avec une décote de 20€/jour.

Pour les personnes âgées de moins de 60 ans (séjour accordé sur dérogation du Conseil Départemental) :
le prix de journée est fixé à 85.51 € (dont un tarif Dépendance de 18.08 €).

Pour les absences :

Pour convenance personnelle	Pour hospitalisation
Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction du forfait hôtelier : 22.50 € (dans la limite de 45 jours)	Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction du forfait hospitalier : 20 € (classique) ou 15 € (psychiatrique)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Prestations extérieures : pédicures, coiffeurs, esthéticienne…
- Télévision/Communication : chaque chambre est équipée d'une ligne téléphonique et TV mais aucun matériel n'est fourni. Si le résident souhaite leur installation, il pourra ainsi choisir ses opérateurs. Il devra en supporter les coûts d'installation et d'abonnement.
- Renouvellement clé

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.

FONDATION MASSÉ-TRÉVIDY

ANNEXE N°1

PRAT MARIA
5 allée Sarah Bernhardt
29000 QUIMPER

TARIFS HEBERGEMENT TEMPORAIRE

A compter du 1er janvier 2025

Le prix de journée est composé du tarif **hébergement** et du tarif **dépendance**.

Ressources mensuelles	Hébergement			Dépendance	Tarif facturé par jour
	Tarif journalier	Participation du Conseil Départemental	A la charge du résident		
Ressources < 1 200 €	**67,43 €**	35,47 €	**30,00 €**	**5,85 €**	**35,85 €**
2 200 € < Ressources < 1 800 €		27,47 €	**38,00 €**		**43,85 €**
Ressources > 1 800 €		0,00 €	**67,43 €**		**73,28 €**

Les personnes qui n'ont pas leur domicile d'origine dans le Finistère perçoivent l'APA du Conseil Départemental de leur domicile. La **totalité du tarif dépendance** leur est facturée ainsi que la **totalité du tarif hébergement**.

PARTICULARITES TARIFAIRES

La réservation et la libération de chambre sont facturés au tarif hébergement avec une décote de 20€/jour.

Pour les personnes âgées de moins de 60 ans (séjour accordé sur dérogation du Conseil Départemental) :
le prix de journée est fixé à 85.51 € (dont un tarif Dépendance de 18.08 €).

Pour les absences :

Pour convenance personnelle	Pour hospitalisation
Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction du forfait hôtelier : 22.50 € (dans la limite de 45 jours)	Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction du forfait hospitalier : 20 € (classique) ou 15 € (psychiatrique)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Prestations extérieures : pédicures, coiffeurs, esthéticienne…
- Télévision/Communication : chaque chambre est équipée d'une ligne téléphonique et TV mais aucun matériel n'est fourni. Si le résident souhaite leur installation, il pourra ainsi choisir ses opérateurs. Il devra en supporter les coûts d'installation et d'abonnement.

- Renouvellement clé

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.

FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

ANNEXE N°1

PRAT MARIA
5 allée Sarah Bernhardt
29000 QUIMPER

TARIFS FOYER DE VIE

A compter du 1er janvier 2025

Le prix de journée est de : 140.47 €

PARTICULARITES TARIFAIRES

Dépôt de garantie : 2022.90 € sauf si bénéficiaire ASH (encaissé à l'admission).

La réservation et la libération de chambre sont facturés au tarif hébergement avec une décote de 20€/jour.

Pour les absences :

Pour convenance personnelle	Pour hospitalisation
Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction du forfait hôtelier : 22.50 € (dans la limite de 45 jours)	Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction du forfait hospitalier : 20 € (classique) ou 15 € (psychiatrique)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Prestations extérieures : pédicures, coiffeurs, esthéticienne…
- Télévision/Communication : chaque chambre est équipée d'une ligne téléphonique et TV mais aucun matériel n'est fourni. Si le résident souhaite leur installation, il pourra ainsi choisir ses opérateurs. Il devra en supporter les coûts d'installation et d'abonnement.
- Renouvellement clé

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.